

# Sommaire

---

## Fonctionnaires

### **Les femmes greffiers renforcent leurs capacités**

Soir Info - mardi 10 mars 2020

### **La situation des fonctionnaires de l'Éducation nationale au cœur des réflexions**

Fraternité Matin - mardi 10 mars 2020

### **La Mugef-Ci lance de nouveaux produits**

Le Patriote - mardi 10 mars 2020

## Société

### **Des dons en vivres et non vivres offerts par le Chef de l'État**

Fraternité Matin - mardi 10 mars 2020

## Politique

### **Comment les échanges se sont déroulés entre l'opposition et le RHDP au Congrès du Parlement**

L'Intelligent d'Abidjan - mardi 10 mars 2020

### **Le Rhdp explose et se divise en 5 groupes**

Le Temps - mardi 10 mars 2020

### **Des cadres Rhdp négocient déjà leur retour au Pdc**

Le Temps - mardi 10 mars 2020

### **Réaction du ministre Kobenan Kouassi Adjoumani**

Le Sursaut - mardi 10 mars 2020

### **Bédié et Gbagbo vont-ils "gâter leur nom" ?**

Le Patriote - mardi 10 mars 2020



## EFFICIENCE DU SYSTÈME JUDICIAIRE

# Les femmes greffiers renforcent leurs capacités



ALASSANE SANOU

*Les femmes greffiers ont tenu leur première session de formation. (Ph DR)*

Les femmes greffiers veulent accroître leur impact dans l'efficacité du système judiciaire national. Réunies au sein de l'Amicale des femmes greffiers de Côte d'Ivoire (Afgci), elles ont ainsi organisé, le samedi 7 mars 2020, une session de formation, au Palais de justice de Yopougon, pour renforcer leurs capacités et s'adapter aux évolutions que connaît le secteur. Selon Yaké Sylvie Epse Silué, élève administrateur des greffes et parquet, présidente de ladite amicale, il s'agit pour cette première formation, d'outiller les femmes greffiers, afin de leur permettre d'adresser efficacement les défis du système judiciaire, aux côtés des autres acteurs. « C'est la première session de formation que l'Amicale des femmes greffiers organise pour tout le personnel greffier, tous les agents, parce que notre devise, c'est la formation, la solidarité et le divertissement. Il est donc bon de pouvoir aller dans le sens de l'atteinte des objectifs, en ouvrant la formation. L'objectif, c'est de faire en sorte que les femmes greffiers soient très efficaces au travail. Nous sommes dans le domaine de la justice. Et chaque fois, les textes de loi sont renouvelés, donc il faut se mettre à niveau. Quand nous sommes ensemble, notre slogan, c'est main dans la main, nous sommes fortes. Il faut être bien formé, solidaire... », a-t-elle justifié. Elle a saisi l'occasion pour appeler les femmes de tous les autres secteurs à l'union et à l'excellence, non sans dénoncer les violences faites à une frange de la gent féminine et aux enfants. « Si nous sommes bien formées en tant que greffiers, nous allons pouvoir aider nos sœurs qui ont leurs enfants qui sont victimes, de sorte que les procédures puissent se faire correctement », a-t-elle indiqué. Créée en février 2019, l'Afgci compte à ce jour, 158 femmes sur un effectif de 258.



Identification des agents de l'État / Lancée en octobre 2016, l'opération d'identification et d'immatriculation des fonctionnaires et agents de l'État n'a enregistré pour l'heure que 16 151 fonctionnaires identifiés sur 251 000, soit un taux d'identification physique de 6%.

## La situation des fonctionnaires de l'Éducation nationale au cœur des réflexions



L'opération n'a enregistré à ce jour que 6% de l'effectif.

Lancée en octobre 2016, l'opération d'identification et d'immatriculation des fonctionnaires et agents de l'État n'a enregistré pour l'heure que 16 151 fonctionnaires identifiés sur 251 000, soit un taux d'identification physique de 6%. En outre, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (Menet-Fp), qui représente plus de 62% de la masse cotisante (160 000 fonctionnaires), n'a pas encore fait l'objet d'identification. Pour pallier cette situation, s'est tenu, du 2 au 6 mars 2020 à l'Hôtel Président de Yamoussoukro, un séminaire sur l'immatriculation des fonctionnaires et agents du Menet-Fp. Ce conclave qui a duré cinq jours a enregistré la présentation de l'application de gestion des ressources humaines intitulé «Codipost» de la direction des ressources humaines du Menet-Fp et de «iPension», progiciel de gestion intégré de l'Institution de prévoyance sociale - Caisse générale de retraite des agents de l'Etat (Ips-Cgrae). Les réflexions ont aussi porté sur l'amélioration de l'application du principe « dernier salaire, première pension ». Qui assure le bon paiement au bon bénéficiaire de la pension, le mois suivant sa mise à la retraite. Placé sous la présidence du Directeur Général de l'Ips-Cgrae, représenté par son conseiller technique Simplicie Niangouran, ce séminaire était adressé à la direction des ressources humaines du Menet-Fp.

**DRAMOUS YÉTI**

## AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES FONCTIONNAIRES

# La Mugef-Ci lance de nouveaux produits



**Le Pca de la Mugef-Ci procédant à la souscription des nouveaux produits**

ne devient qu'une nécessité » a relevé M. Comoé. Saluant ainsi l'Assemblée générale de la Mugef-Ci qui, par sa clairvoyance, permet aux fonctionnaires de disposer d'alternatives solides face aux risques sociaux liés à la personne. Il a rappelé que tous les engagements seront tenus. « Nous demeurons à l'écoute des mutualistes. Le contexte actuel nous impose ces nouveaux produits. L'horizon est dégagé, donc engageons-nous » a lancé le Pca de la Mugef-Ci. Faisant remarquer ces nouveaux produits ont fait l'objet d'une étude actuarielle des plus aigües à l'effet d'adresser les besoins des mutualistes. Et de proposer une cotation tenant compte des revenus des ménages des fonctionnaires en activité et à la retraite. Il est bon de noter que les mutualistes étaient nombreux à ce lancement.

La Mutuelle générale des Fonctionnaires et Agents de l'Etat de Côte d'Ivoire s'est inscrite dans une dynamique d'amélioration de la prise en charge de ses adhérents. Cet outil de solidarité a procédé le 27 février dernier à Abidjan au lancement de huit nouveaux produits de santé et de prévoyance. Il s'agit d'Ivoir' Pharmacie ; Ivoir' Pharmacie Plus ; Ivoir'santé Plus ; Ivoir'santé Privilège, Ivoir' Prévoyance ; Ivoir'Prévoyance Plus et Ivoir'Education ; Ivoir'Education et Ivoir'Education Plus. Le Président du Conseil d'Administration de la Mugef-Ci, Mesmin Comoé, a indiqué que c'est un impératif de " survie " pour sa structure de s'adapter au nouvel environnement de la mutualité sociale avec l'entrée en vigueur de la Couverture Maladie Universelle ( Cmu) où le régime de base de la Mugef-Ci demeure celui de la Cmu. « (...) Dès lors s'adapter



Les ministres catholiques ont profité de leur pèlerinage au séminaire d'Anyama pour faire un geste. Église catholique /

## Des dons en vivres et non vivres offerts par le Chef de l'État



Les ministres catholiques veulent être plus proches des prêtres en formation.

Les ministres catholiques veulent être de bons gouvernants, selon la doctrine sociale de l'Église. Vivre l'amour du prochain et le service. Aussi, pour se connecter à Dieu, cinq d'entre eux, sur une quinzaine qui compte le gouvernement, ont effectué un pèlerinage le dimanche de la transfiguration au grand séminaire saint cœur de Marie d'Anyama ; pour un temps de ressourcement, de partage avec les séminaristes et les prêtres formateurs. Ils sont venus les bras chargés d'importants dons en vivres et non vivres, et espèces offerts par le Président de la République et du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Bien avant, ils ont fait la messe durant laquelle, le père Zégbéhi Alphonse du diocèse de San Pedro, professeur de théologie missionnaire, leur a fait savoir que les chrétiens ont besoin de s'élever. « Il ne s'agit pas de fuir le monde, ni de s'en évader. C'est pour cela que le Seigneur renvoie vers le monde, où sa gloire divine n'est pas toujours éclatante, afin de travailler à rendre ce monde meilleur », a-t-il fait savoir. Il a ajouté à ce propos que le Saint Pape François parle souvent des « périphéries », pour faire allusion à tous ceux et celles qui souffrent à cause de la maladie, des injustices, de la pauvreté matérielle et spirituelle. « C'est dans ce monde tel qu'il est que nous sommes envoyés pour témoigner de l'espérance qui nous anime. » Après la messe, ils ont visité le séminaire. Cette première édition du pèlerinage est partie d'une idée du ministre des Sports et loisirs, Danho Paulin Claude. Il voulait avoir un moment de recueillement avec les séminaristes, et la grande fraternelle des ministres catholiques y a adhéré. Ils avaient prévus cette année de faire des actions d'envergure pendant le mois de carême envers l'Église. Ainsi, ce pèlerinage n'est que la première étape d'une tournée qui va se faire dans les prochains jours dans les autres séminaires et des congrégations religieuses. « Tous les diocèses vont être impactés par ce moment de partage. A la demande du président de la République », a expliqué Danho Paulin. Il a fait savoir que ses pairs et lui sont venus à la source divine

qui va les aider à transformer leurs cœurs au profit de la Côte d'Ivoire. Anne Désirée Ouloto, ministre de l'Assainissement et de la salubrité, a expliqué que le carême est le temps de la remise en cause. « Nous voulons être de bons gouvernants, le saint père l'a dit, le bon catholique c'est celui qui s'intéresse à la politique. Celui qui, à travers la politique, utilise ses prérequis pour changer le monde, aider les plus faibles, bâtir une société de paix. Celui qui aide à lutter contre la pauvreté », a-t-elle dit, heureuse de voir comment les prêtres sont formés, comment ils vivent. Pour Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'administration et de l'innovation des services publics, cette visite du séminaire d'Anyama répond à un vœu du Président de la République à l'endroit des ministres et particulièrement des croyants musulmans ou chrétiens. A qui il demande la proximité avec les populations. Aussi estime-t-elle qu'en ce temps du carême, les premières cibles sont les prêtres et les religieuses, ainsi que tous les étudiants des différents séminaires. « Pendant cette période du carême, nous allons essayer de nous rapprocher de nos pasteurs, et les rassurer. Nous sommes en période électorale, ils ont besoin d'être rassurés afin d'être nos porte-voix durant leurs prêches », a indiqué Raymonde Goudou. Elle a aussi indiqué que quelle que soit son obéissance politique, tout chrétien catholique doit s'engager comme un envoyé en mission par le Seigneur pour apporter la paix dans les cœurs. Les ministres ont également reçu des doléances. Particulièrement concernant les travaux de finition de la bibliothèque du séminaire, dont le coût est estimé à 60 millions de Fcfa. Danho Paulin a également été sollicité pour le parrainage d'un tournoi de football le 9 mai. Le ministre de la Promotion des Pme, Félix Anoblé Miézan, et Claude Isaac Dé, ministre auprès du Premier ministre chargé de la coordination des projets, ont participé à ce pèlerinage.

**MARIE-ADÈLE DJIDJÉ.**



Projet de loi portant révision constitutionnelle / Les 331 parlementaires ivoiriens présents sur 350 siégeant (251 députés et 99 sénateurs) ont, lors de la séance d'ouverture de la deuxième session extraordinaire du parlement de Côte d'Ivoire réuni en congrès le lundi 9 mars 2020 à la Fondation Félix Houphouët- Boigny de Yamoussoukro...

## Comment les échanges se sont déroulés entre l'opposition et le RHDP au Congrès du Parlement

**RÉVISION DE LA CONSTITUTION PAR LE PARLEMENT EN CONGRÈS À YAMOOUSSOUKRO**  
**Comment les débats entre députés et sénateurs de l'opposition et du Rhdp se sont passés**

Les 331 parlementaires ivoiriens présents sur 350 siégeant (251 députés et 99 sénateurs) ont, lors de la séance d'ouverture de la deuxième session extraordinaire du parlement de Côte d'Ivoire réuni en congrès le lundi 9 mars 2020 à la Fondation Félix Houphouët- Boigny de Yamoussoukro, adopté la résolution fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Congrès, celle portant recevabilité et prise en considération du projet de loi portant révision de la constitutionnelle, malgré l'opposition des groupes parlementaires d'opposition. Ces groupes (PDCI-RDA, Vox populi et rassemblement ) demandaient au congrès du parlement de Côte d'Ivoire, de suspendre toute procédure d'adoption de ces projets de loi avant l'avis du conseil constitutionnel sur leurs conformité avec la constitution. Après la proposition du Président du congrès, président de l'Assemblée nationale, Amadou Soumahoro, demandant de soumettre à l'assemblée pour approbation le premier point de l'ordre du jour, Bernard Bassi Koffi, porteparole du groupe parlementaire du PDCI-RDA au Sénat dans une motion qu'il a lue, au nom des groupes parlementaires d'opposition au congrès du parlement, a demandé la suspension des procédures avant l'avis du conseil constitutionnel. À en croire le lecteur du jour et ses mandants, s'agissant d'un tel projet spécifique attaché au fonctionnement et à l'organisation du parlement réuni en congrès, le texte avait le caractère d'une loi organique; et comme tel, il devrait subir la procédure du contrôle en constitutionnalité. Car, a-t-il souligné « le règlement doit être déféré avant son application conformément aux dispositions de l'article 134 de la constitution. Ce projet de règlement est inabouti en raison d'articles manquants tels que ceux notamment aux contrôles de procurations des parlementaires. Sur le fond, le groupe de mots les membres du congrès soit remplacé par le congrès, qu'ayant toutes les caractéristique du règlement d'une assemblée parlementaire le projet de

résolution soumis à notre examen requiert l'avis préalable du conseil constitutionnel avant sa mise en application. » Répondant à cette analyse le livret de la nouvelle constitution de 2016 en main, le vice-président du congrès du parlement de Côte d'Ivoire, président du Sénat, Jeannot Ahoussou Kouadio a précisé que la substance de la réponse de cette analyse se trouve dans la constitution en son article 1 et 2 « Et lorsque l'article 3 renvoie aux règlements de l'Assemblée, le règlement de l'Assemblée nationale a déjà subi l'épreuve du conseil constitutionnel. C'est pour cela, qu'on renvoie les règles de fonctionnement du congrès aux règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale. Donc, les contrôles de procurations, tout ce qui va se passer, on se conforme aux règles de l'Assemblée. En tout état de cause, si d'aventure, exceptionnellement, on devrait suivre la motion, on adopte d'abord la résolution avant d'aller devant le conseil constitutionnel. Ce n'est pas le projet qui va devant le conseil constitutionnel. C'est lorsque nous avons adopté qu'on envoie au conseil constitutionnel. C'est une logique évidente », a-t-il expliqué. De son côté Yasmina Ouégnin, députée de Cocody-commune, a demandé un arrêt des travaux afin d'envoyer le texte du règlement du Congrès qui venait d'être voté au conseil constitutionnel pour vérifier sa constitutionnalité. Ce qui n'a pas rencontré l'assentiment des parlementaire RHDP, notamment le président du congrès. Après quoi, il s'en est suivi près d'un quart d'heure de débat houleux entre les parlementaires des deux blocs, RHDP et des groupes parlementaires d'opposition (PDCI-RDA, Vox populi et rassemblement). Par ailleurs, sur la prise en considération du projet de loi portant révision de la constitutionnelle, président du congrès Amadou Soumahoro a précisé que ce projet de loi n'appelle pas d'explication de vote « Il s'agira par ce vote d'accepter ou pas si le processus d'examen du projet de loi révision peut débiter. Il n'est pas question d'ici du fond du projet de loi », a-t-il fait savoir. Ainsi, avec l'adoption de ces deux textes de loi, la procédure ordinaire d'adoption des projets et propositions de loi devant les deux chambres (Sénat et Assemblée Nationale) peut débiter. L'examen se fera en premier par le Sénat.



Une vue de la salle (Photo Droits réservés)

### **Comment les votes se sont déroulés à Yamoussoukro**

Deux points étaient à l'ordre du jour de la réunion du Congrès (Sénat et Assemblée nationale), le lundi 9 mars 2020 à Yamoussoukro. Le premier point concernait l'adoption de la résolution fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Congrès et le second point était relatif à la prise en considération du projet de loi portant révision constitutionnelle. Sur 331 parlementaires présents, 255 ont voté pour l'adoption de la résolution fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Congrès. Pascal Affi N'guessan, député de Bongouanou sous-préfecture et président du FPI a voté pour le premier point à l'ordre du jour de cette session extraordinaire, à savoir l'adoption de la résolution fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Congrès. 65 parlementaires ont voté contre ce texte et 11 abstentions ont été enregistrées. Malgré la suspension demandée par les groupes parlementaires PDCI-RDRA, Vox populi et Rassemblement en attendant l'avis du Conseil constitutionnel, ce texte a été adopté à la majorité des parlementaires présents. Le second texte relatif à la prise en considération du projet de loi portant révision constitutionnelle a connu le même sort. Il a été adopté à la majorité, avec 255 voix pour, 83 voix contre et 4 abstentions. Affi N'guessan s'est abstenu, lorsque le texte portant prise en considération du projet de loi portant révision constitutionnelle a été soumis au vote.

Après l'annonce de Ouattara / «Ce qui importera le plus autour de cette table, puisque vous êtes un gouvernement Rhdp, c'est l'union entre vous.

## Le Rhdp explose et se divise en 5 groupes



Après l'annonce de sa non-candidature

### Guerre des clans dans le parti de Ouattara

Retour de Gbagbo, présidentielle 2020...  
Le parti

- Le Rhdp se brise en 5 morceaux
- Ce qui se passe déjà, dans le Nord

libère les énergies, les velléités présidentielles. Contrairement au rassemblement qu'il a souhaité pour choisir leur candidat, c'est une fragmentation du Rhdp qu'Alassane Ouattara obtient. Où cinq clans vont s'affronter parce que le choix d'Amadou Gon serait pour beaucoup, suicidaire. Ouattara parle et son équipe se disloque. Les Ivoiriens vont donc assister à des joutes électorales particulières en 2020.

GERMAIN SÉHOUÉ

«Ce qui importera le plus autour de cette table, puisque vous êtes un gouvernement Rhdp, c'est l'union entre vous. C'est que vous soyez ensemble, pour choisir le chef de l'équipe qui va nous succéder». Telle est la consigne qu'Alassane Ouattara a donnée aux membres de son gouvernement, lors du dernier Conseil des ministres du mercredi 4 mars 2020 afin que pour la présidentielle d'octobre prochain, ils fassent bloc derrière un candidat. Mais comme le dirait-on prosaïquement, il a «joué bidet!». Parce que ses hommes le voyaient venir et l'annonce de sa non-candidature à sa propre succession a fait voler le Rhdp en cinq clans distincts. Chacun et ses suivants courent à l'assaut de leurs ambitions et leurs rêves fous. Ainsi, le premier clan est celui conduit par Ahoussou Jeannot, le président du Sénat. C'est le groupe des «judas» du Pdc-Rda, avec un Kablan Duncan déçu de ne pas avoir l'onction de Ouattara, pour être son choix, pour la présidentielle. Coupé du Pdc et lorgné bizarrement par le Rdr, ils ont décidé d'essayer de devenir quelqu'un. Le second clan qui veut aller à la présidentielle, c'est celui piloté par Hamed Bakayoko, ministre d'Etat, ministre de la Défense déjà sur le terrain, au Nord. On signale dans son attelage Adama Bictogo, Directeur exécutif du Rhdp, Kandia Camara, ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, Amadou Soumahoro, président de l'Assemblée nationale et Fanta Gbê, la première Dame dont la position ne serait pas trop nette. Le troisième clan lancé sur la présidentielle, c'est celui de Amadou Gon Coulibaly, le Premier ministre soutenu par Ouattara lui-même, où se trouve la ministre Raymonde Goudou. Le ministre Mabri Toikeusse, l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et vice-président du Rhdp et son Udpci en sourdine mènent la quatrième barque. Ils veulent être au Palais présidentiel après le 31 octobre 2020. Le cinquième clan est celui conduit par l'actuel ministre des Affaires étrangères, Amon Tanoh. Cela fait donc 5 clans dont l'annonce de Ouattara

Jet d'éponge de Ouattara / Pris de panique

## Des cadres Rhdp négocient déjà leur retour au Pdc

A en croire certaines de nos sources introduites auprès de ces transfuges du Pdc qui ont déposé leurs valises au Rhdp, les mois à venir pour-raient réserver des surprises. Bédié et son camp devront s'attendre à des «négociations,voire des supplications»de la part de leurs ex-compagnons.En tout cas, nos sources sont formelles sur ce revirement spectaculaire de leur part. Dans la mesure où ont-elles assuré,«après l'annonce du retrait de M. Ouattara de la présidentielle d'octobre 2020, Maurice Kakou Guikahué aurait déjà reçu des coups de fils de certains cadres(les transfuges) du Pdc partis au Rhdp qui annonceraient leur retour au sein du vieux parti».Une autre source est on ne peut plus précise à ce sujet.«Certains cadres Pdc au Restaurant négocient en catimini avec Guikahué, pour que Bédié leur accorde un retour à la maison. On ne va plus rien cacher, jusqu'en octobre. Si tu fais les choses dans le noir, on va les mettre à la lumière», s'est même permise d'ironiser notre source. Comme quoi, il aura fallu que le «parapluie soit percé»pour que les ex-cadres du Pdc se rendent compte que leur parti est différent du Rhdp. Il semblerait que «le restaurant ne présente plus de mets succulents. Même si Ouattara dit rester disponible, pour aider le Rhdp à maintenir le cap, cette annonce est loin de rassurer les ex-cadres du Pdc». Prévient notre source. Qui cite Daniel Kablan Duncan, Ahoussou Jeannot, Patrick Achi, Pascal Abinan, Raymonde Goudou, Kobenan Adjoumani et autres qui selon elle, se seraient enfin rendu compte que le Rhdp s'est servi d'eux. L'annonce surprise d'Alassane Ouattara le jeudi 5 mars 2020, aura permis aux sceptiques de découvrir que le Rdr n'avait pas disparu. Depuis lors, les anciens proches collaborateurs du Président Konan Bédié, pris de court par le jetd'éponge du président du Rhdp, cherchent à trouver abridans la maison du père fonda-teur Félix Houphouët-Boigny.Et nombre de ces ex-cadres duPdc l'entendent déjà de cette oreille. Car, selon des nombreux analystes politiques, le retrait d'Alassane Ouattara est déjà perçu comme une mort en programmée du Rhdp. Les larmes de certains cadres de ce parti à l'annonce de cette nouvelle le jeudi 5 mars 2020 en disent long. Des pleurs de désespoir synonymes de l'implosion inévitable du Rhdp. Cette annonce d'AlassaneOuattara de sa non-participa-tion à l'élection présidentielle d'octobre 2020 vient tout chambouler au Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (Rhdp- le parti présidentiel). On peut même dire que c'est le branle-bas déjà. Chacun cherchant à sauvegarder sa tête, comme le recommande la sagesse populaire en temps pluvieux. En toutcas, à peine quelques heures après l'annonce fracassante d'Alassane Ouattara que des transfuges du Parti démocratique de

Côte d'Ivoire (Pdc-Rda) d'Henri Konan Bédié nourrissent l'envie de revenir à la maison. De rejoindre la famille qu'ils ont abandonnée au plus fort de la crise ouverte entre Alassane Ouattara et le Sphinx de Daoukro. Au motif qu'il faisait mieux vivre «au restaurant du Rhdp». Un restaurant où «il y avait à boire et à manger à gogo, où tout baignait dans l'huile». Ce, grâce au parapluie dont le mentor du Rdr (mué en Rhdp) faisait bénéficier à ces cadres du Pdc-Rda. En tout cas, il y avait de quoi courir pour se faire servir au «restaurant Rhdp» au risque de perdre «son tabouret».Mais cette belle époque d'abondance pourrait se conjuguer au passé. Avec le retrait de la course à la présidentielle d'Alassane Ouattara. Le temps étant maintenant venu pour que chacun réalise qu'il fait face à son sort. Aussi les ex-cadres qui avaient dit adieu à Bédié et au Pdc sont en train de reconsidérer leurs ambitions politiques.

**O. LATEY**

ATTAQUE DE GUILLAUME SORO CONTRE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
SEM ALASSANE OUATTARA

## Réaction du ministre Kobenan Kouassi Adjoumani



« Monsieur Soro Guillaume dont toute la carrière politique repose sur la force des armes et le chantage à la guerre vient de se découvrir, à peine sorti du RHDPC dont il a profité de tous les avantages, un destin de Président de la République qui depuis l'extérieur ne manque aucune occasion de s'adresser au peuple de Côte d'Ivoire, drapé déjà dans la fonction de Président alors qu'il n'est même pas encore candidat officiellement validé par le Conseil Constitutionnel.

Fidèle à sa réputation d'impertinent vis-à-vis de celui qui incarne aujourd'hui la République de Côte d'Ivoire, il s'est encore, ce samedi 07 mars, adressé selon lui, à la Nation après l'acte historique posé par le Chef de l'Etat devant les deux chambres réunies du Parlement ivoirien.

En effet, celui que les internautes qualifient de Chef d'Etat des réseaux sociaux, Guillaume Soro, puisque c'est de lui qu'il s'agit, dans cette prétendue adresse à la Nation a tenté de donner des leçons démocratiques qui puent la haine, l'irresponsabilité, l'irrévérence et l'indécence au Président de la République SEM Alassane Ouattara.

Il est temps que l'on se dise certaines vérités entre nous.

D'abord, je ne suis point surpris que Soro n'ait finalement rien compris de la portée politique de l'acte du Chef de l'Etat, puisqu'il n'est apparemment pas pénétré des vraies valeurs de la paix et de la démocratie, au regard de son parcours. Puisqu'il n'a jamais jaugé sa conscience au regard de la notion divine de l'intérêt supérieur de la Nation. Et parce qu'il a toujours considéré les coups de force spectaculaires comme une voie de prédilection pour accéder au pouvoir, on comprend dès lors qu'il tente vainement de banaliser un acte politique qui a soulevé des slaves de standing ovation jusqu'au-delà de la Côte d'Ivoire.

Cet acte de renonciation volontaire à une nouvelle candidature en 2020 posé par le Président de la

République et surtout sa volonté d'œuvrer à ce que le pouvoir soit dévolu à une nouvelle génération a été salué par des personnalités politiques de premier rang originaires des plus grandes démocraties du monde, dont la France.

Ce ne sont donc pas les commentaires haineux et la mauvaise foi d'un homme politique qui s'est égaré par la faute de son propre GPS défectueux et inadapté qui vont modifier la perception du monde sur une décision qui fera date.

Vu le niveau auquel le Président Alassane Ouattara a hissé la Côte d'Ivoire sur la scène internationale, ce n'est certainement pas non plus au sieur Soro Guillaume que les ivoiriens confieront leur pays et leur destin.

Que Soro Guillaume nous permette de faire ce rappel historique le concernant. Voici quelqu'un qui a fait toutes ses classes dans la violence mais jamais dans l'administration publique pour parvenir au sommet.

Il faut se rappeler aussi que déjà jeune étudiant, Soro avait introduit la machette et la violence à l'université. A 32 ans, il prend la tête d'une rébellion.

Est-il nécessaire de revenir sur les événements douloureux de Bouaké, de Sakassou, etc. qui sont la preuve qu'il n'est ni un démocrate, ni le modèle habilité à donner des leçons de démocratie ?

Quel signal la Côte d'Ivoire, ce grand pays bâti sur les fondations de la paix et de la démocratie, enverrait-il au monde en élisant un violeur patenté des libertés démocratiques et qui a un goût immodéré pour les renversements spectaculaires du pouvoir par les armes ?

Comment quelqu'un qui exporte son expertise en matière d'organisation de coup d'Etat, tant au Burkina Faso qu'en Europe, peut-il donner des leçons de démocratie et accuser le Président de la République SEM Alassane Ouattara de dictature ?



Aujourd'hui, c'est son goût inoxydable et démesuré pour les coups d'Etat qui a mis Soro dans cette posture. En effet, personne ne s'oppose à sa candidature, c'est un citoyen ivoirien, il peut se porter candidat. Tout ce qu'on lui demande, c'est de se présenter devant la justice ivoirienne qui a émis contre lui, un mandat d'arrêt pour menaces subversives. Les preuves sont accablantes.

D'autres personnalités qui soutenaient ce projet sont également connues. Nous laissons la justice faire son travail, à son rythme.

Le sieur Soro Kigbafori Guillaume n'est pas le plus qualifié des ivoiriens pour diriger ce pays. Il rêve de marcher sur le tapis rouge, mais il doit savoir que les choses ne sont plus aussi simples. Voilà quelqu'un qui aspire à diriger un pays dont il n'a aucun égard pour les institutions et pour ceux qui les incarnent.

En tout état de cause, la haine de Soro contre le Président de la République tient du seul fait qu'il reproche à celui-ci de n'avoir pas fait de lui son dauphin.

Aujourd'hui, il tente de faire croire que la renonciation au pouvoir du Président de la République SEM Alassane Ouattara relève d'une logique implacable imposée par la Constitution. Cependant, c'est le même Guillaume Soro qui affirmait (la vidéo est encore disponible en ligne) que si le Président Alassane Ouattara se portait candidat à la présidentielle de 2020, lui, ne le serait pas.

Mais, au nom de quoi avait-il pris cette posture si tant est qu'il considérait que l'actuel Chef d'Etat ne pouvait plus faire acte de candidature à l'aune de la nouvelle Constitution ?

Quand j'observe Soro, je vois un homme dispersé, pris dans le piège de ses propres contradictions et de ses choix controversés.

Lui, qui avait clamé haut et fort que le Président de la République, SEM Alassane Ouattara lui avait promis le poste de Président de la République devant témoin, ce qui suppose un transfert successoral du pouvoir, c'est le même Soro qui aujourd'hui se retournant contre ses propres affirmations, s'étonne que le Président Alassane Ouattara veuille transférer le pouvoir à une nouvelle génération.

Manifestement, la contradiction dans la pensée politique semble être désormais une marque déposée chez Soro Guillaume.

Au demeurant, au lieu de s'adresser chaque fois à sa prétendue nation, il devrait commencer par tenir l'une des promesses qu'il a faites aux ivoiriens à travers celle qui tantôt est son porte-parole, tantôt son avocate, tantôt dirigeante de son GPS, Affoussiata Bamba : rendre public, « à doses homéopathiques », le reste de l'enregistrement qui démontrerait son innocence dans les infractions qui lui sont reprochées par la justice ivoirienne. Être incapable de tenir cette moindre promesse et prétendre diriger la Côte d'Ivoire est assurément la preuve que les ajustements de Soro Guillaume ne changeront pas et que la lâcheté dans la perspective de diriger la Côte d'Ivoire semble être le socle sur lequel il s'assoit le plus.

La Côte d'Ivoire et les ivoiriens méritent mieux après le Président Alassane Ouattara.

Pour terminer, rappelons à Soro Guillaume que qualifier de « flafla » la croissance économique de la Côte d'Ivoire, là où tous les experts de la question sont unanimes et saluent les performances réalisées par la gouvernance du Chef de l'Etat, SEM Alassane Ouattara, relève de son ignorance des questions financières, cela est d'un.

De deux, rappelons à Soro Guillaume que le chantage imposé à Laurent Gbagbo pour obtenir la primature, sous réserve de désarmer ses troupes, le chantage qu'il a voulu imposer aux Présidents Bédié et Ouattara pour conserver la primature et la qualification de « petit tabouret » ainsi qu'il a appelé la présidence de l'Assemblée nationale, sont autant de preuves qu'il est véritablement insatiable et qu'il ne conçoit le pouvoir politique qu'à l'aune de sa seule personne. Par conséquent il est prêt à tout pour ce pouvoir, ici et maintenant.

Heureusement pour la Côte d'Ivoire, il ne lui reste plus que les adresses à sa nation fictive sur les réseaux sociaux. Les armes avec lesquelles il s'était imposé à tout le monde n'étant plus disponibles, il ne lui reste effectivement plus que son GPS et ses contradictions personnelles. »

LE MINISTRE KOBENAN KOUASSI ADJOURNANI PORTE-PAROLE PRINCIPAL DU RHDP

PRÉSIDENTIELLE 2020 / APRÈS LE RETRAIT D'ALASSANE OUATTARA

## Bédié et Gbagbo vont-ils "gâter leur nom" ?



**Ca bouillonne dans le camp de Bédié et de Gbagbo, après le retrait d'Alassane Ouattara de la course à la présidentielle d'octobre prochain**

Ils ne sont certes pas concernés, mais ils sont sans nul doute visés par la déclaration de renonciation du président de la République. Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo, puisqu'il s'agit d'eux, doivent être dans une situation de gêne après que leur promotionnaire Alassane Ouattara a décidé de se retirer de la course au fauteuil présidentiel en passant la main à une nouvelle génération. En prenant la décision historique et courageuse de passer le témoin - décision saluée par l'ensemble des acteurs politiques objectifs - le chef de l'Etat prend de court ses adversaires, bouleverse leur calcul non sans inscrire son nom au panthéon de l'histoire démocratique de la Côte d'Ivoire. Alassane Ouattara donne ainsi l'exemple et le chemin à suivre. Sera-t-il suivi par le Sphinx de Daoukro ou le Woody de Mama ? Accepteront-ils d'emprunter le chemin tracé par l'ancien N°2 du Fonds monétaire international (FMI) ? Si Ouattara a sauvé son honneur, Bédié et Gbagbo vont-ils accepter de "gâter" leur nom, comme on le dit sous nos tropiques, en se présentant coûte que coûte au scrutin du 31 octobre prochain ? Même s'ils n'ont pas encore déclaré leur candidature, en tout cas, tous les regards sont tournés vers ces hommes politiques que la Côte d'Ivoire a connus depuis maintenant 30 ans. C'est un secret de polichinelle, l'histoire politique de ce pays, de 1990 à 2020, a été fortement marquée par le trio Bédié-Ouattara-Gbagbo. Cela veut dire que tous les Ivoiriens de 30 ans n'ont connu que le règne de ce trio. C'est dire qu'ils sont nombreux quand on sait que 60% de la population en Côte d'Ivoire est

jeune. Là où dans des pays, 30 ans de vie politique équivaut à 3 voire 4 ou 5 générations d'hommes politiques. La France par exemple a connu, en 36 ans de vie démocratique, 5 chefs d'Etat qui se sont succédé à l'Elysée. De François Mitterrand arrivé au pouvoir en 1981 à Emmanuel Macron (2017) en passant par Jacques Chirac (1995), Nicolas Sarkozy (2007) et François Hollande (2012) ; la classe politique française a connu un renouvellement de génération avec en toile de fond une passation pacifique de pouvoir. Près de nos frontières, au Ghana voisin, 5 présidents de la République se sont succédé au Flagstaff House durant les 26 dernières années. Il s'agit respectivement de Jerry Rawlings (1993-2001) ; John Kufuor (2001-2009) ; John Atta Mills (2009- 2012) ; John Dramani Mahama (2012-2017) et Nana Akufo-Addo (depuis 2017). C'est ce jeu démocratique que veut offrir à son tour le locataire actuel du Palais de la Présidence du Plateau, pour une première fois en Côte d'Ivoire. Au moment où le renouvellement de la classe politique s'opère systématiquement partout dans le monde, il est plus qu'impérieux pour N'Zuéba et le Boulanger d'Abidjan de servir d'exemple. Pour rappel, le premier cité a été renversé du pouvoir par un coup d'Etat en 1999 quand le second a été battu à plate couture dans les urnes en 2010. Alassane Ouattara est entré dans l'histoire. La balle est désormais dans le camp d'Henri Konan Bédié et de Laurent Gbagbo.

**FOUSSENY TOURÉ**